



Division de l'inspection et de l'urbanisme

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS
FOYER, POËLE À BOIS, À L'HUILE, AU PROPANE OU SYSTÈME
DE CHAUFFAGE

LOCALISATION DES TRAVAUX	
Adresse :	

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT	
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Nom et prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Cell :
Courriel :	

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE	
<i>Même que le requérant</i> <input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Nom et prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Cell :
Courriel :	

IDENTIFICATION DE L'EXÉCUTANT DES TRAVAUX	
<i>Même que le requérant</i> <input type="checkbox"/>	
<i>Même que le propriétaire</i> <input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Nom et prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
RBQ ou NEQ :	

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
Date prévue de début des travaux :
Date prévue de fin des travaux :
Valeur approximative des travaux :

IDENTIFICATION DES TRAVAUX			
Type :	<input type="checkbox"/> Foyer	<input type="checkbox"/> Poêle à bois	<input type="checkbox"/> Poêle à l'huile
	<input type="checkbox"/> Poêle au propane	<input type="checkbox"/> Autre : _____	
Emplacement :	<input type="checkbox"/> Cour avant	<input type="checkbox"/> Cour arrière	<input type="checkbox"/> Cour latérale
	<input type="checkbox"/> À l'intérieur du bâtiment		

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'ÉMISSION DU PERMIS	
<input type="checkbox"/>	Formulaire de demande complété, daté et signé
<input type="checkbox"/>	Norme d'installation et de spécification du fabricant
<input type="checkbox"/>	Une copie du certificat de localisation existant, fait pas un arpenteur-géomètre
<input type="checkbox"/>	Plan de la localisation du foyer
<i>*Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier</i>	

DÉCLARATION DU REQUÉRANT	
<i>Je, soussigné, déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et que je me conformerai aux dispositions des lois et règlements d'urbanisme en vigueur.</i>	
Signature	Date

SECTION RÉSERVÉE À LA MUNICIPALITÉ

L'inspecteur responsable de l'émission du permis dispose de soixante (60) jours pour émettre celui-ci à partir de la date de dépôt de la demande complète et des documents requis. Des frais sont applicables à l'émission d'un permis. TOUTE DEMANDE INCOMPLÈTE NE SERA PAS TRAITÉE.